Image not found or type unknown

Non transcrition du divorce

Par **jacqs**, le **23/03/2008** à **09:30**

Bonjour, un divorce prononcé 8 ans n'a pas été transcrit sur livret de famille il n'y pas eu de liquitation de bien,quelle est l'impact sur la liquitation des bien,si l'un des conjoint aprés ce divorce a acheté un bien ,est-il comptabilisé s'il y a une demande de liquitation,merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés